

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2015

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Opération de réhabilitation des logements sis 2 à 16 rue Léon Blum – garantie d'emprunt de la Ville à la SEMA-Sceaux

Rapporteur : Philippe Laurent

La SEMA-Sceaux a engagé des travaux de réhabilitation thermique pour les 85 logements sis 2 à 16 rue Léon Blum.

Dans ce cadre, un emprunt de 900 000 € a été demandé à la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer les travaux.

Le prêteur a décidé d'accorder à la SEMA-Sceaux un emprunt PAM d'un montant de 900 000 € sur une durée de 25 ans au taux d'intérêt du livret A +0,6%.

L'attribution de cette garantie n'aura pas d'impact sur les ratios prudentiels puisque ceux-ci ne sont pas applicables pour une opération de construction, d'acquisition ou d'amélioration de logements réalisés par un organisme HLM.

Il est donc proposé au conseil municipal d'accorder à la SEMA-Sceaux, la garantie de la Ville à hauteur de 100 % pour l'emprunt PAM permettant la réalisation d'une opération de réhabilitation thermique de 85 logements sis 2 à 16 rue Léon Blum.

- <i>Montant :</i>	900 000 €			
- <i>Durée totale du prêt :</i>	25 ans			
- <i>Dont durée du différé d'amortissement :</i>				
- <i>Périodicité des échéances :</i>	Annuelle			
- <i>Index :</i>	Livret A			
- <i>Taux d'intérêt actuariel annuel :</i>	Taux du Livret A en vigueur à la date d'eff et du contrat + 0,60%. Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt ne puisse être inférieur à 0%.			
- <i>Modalité de révision :</i>	DL			
- <i>Taux de progressivité des échéances</i>	0,00%			